

Ce qui a marché dans cette politique

- Lancement de l'esprit de se prendre en charge chez les paysans
- Orientation autocentrée des hommes politiques vers le développement de leur population électorale

Ce qui n'a pas marché dans cette politique

- Des projets réalisés sans étude approfondie
- Bénéficiaires non convaincus du projet dans la plus part des cas
- Des projets abandonnés après réception provisoire ou souvent après une campagne

Implication des ONG et Bureaux d'Études dans les aménagements 1985-1990

Principaux Acteurs

- Les ONG
- Les bureaux d'études
- Les Populations bénéficiaires
- L'Etat (services techniques)

En quoi a consisté cette stratégie ?

- La population bénéficiaire doit émettre le besoin à l'ONG ou dans certains cas l'ONG détecte elle-même le besoin
- L'ONG organise les études avec le Bureau d'études
- L'ONG procède à la réalisation avec la population, le bureau d'étude et souvent l'entreprise des travaux

Ce qui a marché dans cette politique

- Implication des bénéficiaires dans la réalisation des ouvrages à travers la demande
- Études détaillées des projets;
- Réalisation et suivi des projets par des spécialistes

Ce qui n'a pas marché dans cette politique

- Faible participation des bénéficiaires dans le processus d'études et de réalisation des projets
- Des projets difficilement entretenus

Implication Directe Des Collectivités Locales Depuis 1991

Principaux Acteurs

- Les collectivités décentralisées
- Les bailleurs de fonds/ institutions internationales
- Les autorités politiques et administratives
- Le secteur public (DNGR, DNCN, DNHE, DNPNA)
- le secteur privé et associatif (ONG, société de distribution d'eau potable, d'irrigation, d'énergie, des industries, différentes associations professionnelles d'usagers etc....)

En quoi a consisté cette stratégie ?

- La collectivité identifie le besoin
- La Collectivité bénéficiaire émet le besoin aux bailleurs ou à l'autorité politiques et administrative correspondante
- La collectivité organise avec le partenaire nécessaire les processus d'étude, de réalisation, de mise en valeur, de suivi et d'entretien du projet

Ce qui a marché dans cette politique

- Implication des bénéficiaires dans la réalisation des ouvrages à travers la demande
- Études détaillées des projets;
- Réalisations, mise en valeur, suivis et entretien des projets par des spécialistes

Ce qui n'a pas marché dans cette politique

- Disponibilité des ressources financières nécessaires au niveau des collectivités pour exécuter leurs différents projets La gestion foncière après exécution du projet

Auteurs : Yaya Ballo ; Abdoulaye Coulibaly ; Djibrilla Alassane; Kalifa Yattara

Délégation D IC Sahel
B.P. 3066 Bamako Tél: (+223) 22 44 460 ;
E-mail: icsahel@icsahel.org;
Web: www.intercooperation.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

inter
cooperation

Capitalisation d'expérience Eau, terre et communautés



*Politique Nationale en
Matière de l'Eau*



Historique

La politique Nationale de l'eau du Mali a connue diverses évolutions dont les plus marquantes sont :

- La période avant l'indépendance jusqu'à la période des années 60, caractérisée par une politique non formulée axée prioritairement sur l'équipement en ouvrages hydrauliques destinés à l'élevage et à l'approvisionnement en eau potable des villes et villages et mise en œuvre essentiellement par les services techniques de l'Etat
- La période des années 70, marquée par une succession de grandes sécheresses qui ont révélé la vulnérabilité du pays face à une pluviométrie déficitaire et irrégulière spatio-temporelle. Cette période marque le tournant décisif à partir duquel les gouvernements successifs ont inscrit prioritairement la maîtrise de l'eau comme axe majeur de développement du pays
- La période des années 80, marquée par la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement et celle des années 90, marquée par la naissance de la « vision globale de l'Eau » en tant que ressource naturelle finie dans l'esprit des conclusions de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de Rio
- Au plan national, l'évolution politique récente est marquée par la décentralisation et L'Etat du Mali, comme tous ceux du Sahel, a pour préoccupation centrale la satisfaction urgente des besoins en eau des populations et du cheptel du pays

Secteur eau dans la politique de développement rural

La politique de développement rural prenant suffisamment en compte le secteur eau dans son intégralité

La politique de développement rural au Mali a principalement été régie au cours des dix dernières années par le schéma directeur de développement sectoriel adopté en 1992 et son plan d'action de mise en œuvre élaboré en 1993.



L'objectif global recherché par ces instruments de politique au Mali (le schéma directeur de développement sectoriel et son plan d'action de mise en œuvre) est l'amélioration des conditions de vie des populations dans un contexte de développement durable. Ceci implique à la fois de contribuer à la sécurité alimentaire par une augmentation de la production, de la productivité et de lutter contre la pauvreté en améliorant le niveau et les conditions de vie des acteurs par une meilleure organisation.

La politique de développement rural revue en 2002 prend en compte dans ses axes stratégiques des questions relatives à l'eau. On peut retenir principalement:

- le renforcement du plan d'investissements dans le secteur, notamment dans les domaines de la maîtrise de l'eau
- le développement et la gestion durable des ressources naturelles
- la répartition des rôles et responsabilités entre intervenants par le désengagement de l'Etat, la responsabilisation des acteurs promoteurs (organisations de producteurs, opérateurs privés), et l'adaptation des fonctions d'appui à leurs besoins;
- le renforcement des capacités des acteurs par la formation, l'éducation, le transfert de compétences et la promotion du crédit rural
- la prise en compte des groupes sociaux fragiles (femmes et jeunes) et des zones vulnérables.

Des actions stratégiques

À court et moyen terme pour une meilleure maîtrise de l'eau....

La valorisation de l'important potentiel hydro-agricole du Mali, estimé à plus 2 millions d'ha, constitue un atout considérable dans la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

Afin de permettre une exploitation plus rationnelle de ce potentiel, une stratégie de développement reposant sur les éléments suivants a été envisagée : i) l'inventaire des potentialités et sites pour les aménagements hydro-agricoles ; ii) la mise en œuvre du Schéma Directeur des Ressources en Eau ; iii) la mise en œuvre du Programme National d'Infrastructure et d'Équipement Rural (PNIR) ; iv) la réalisation des études d'impact environnemental ; v) l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de recherche en irrigation ; vi) la

Potentialités du Mali sud en matière de terres Aménageables

La Zone dispose environ 300 000 ha de terres aménageables dont 4 100 ha de terres Aménagées soit 1.23% du potentiel. La mise en valeur du potentiel nécessite 450 Milliards de Francs CFA dont environ 6.158 Milliards investis à nos jours soit 1,37%

Évolution Stratégiques de l'Aménagement des Bas Fonds et Petites Plaines au Mali Sud

L'Homme politique au centre des ménagements

Principaux Acteurs

- A quoi consiste cette stratégie? L'homme politique ou la structure politique de la localité doit prouver ses mérites par :
- la valorisation des ressources nationales de la localité (micro barrage pour l'irrigation, forage, puits etc....)
- la gestion optimale et efficace des ressources de la localité.
- La capacité de mobilisation des populations pour le développement de la localité

